



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**



**AESH : FAIRE RESPECTER SES DROITS !  
FAIRE RECONNAÎTRE SON MÉTIER !  
(Contrats, temps de travail, salaire, missions, conditions  
de travail, mise en place des PIAL, formation...)**

**STAGE DE FORMATION SYNDICALE  
ORGANISÉ PAR LA FSU 11 ET SES SYNDICATS**



**JEUDI 4 MARS 2021**

**9h00 à 16h30 à CARCASSONNE**

**(Collège Alain)**

***Si la situation sanitaire l'exige, le stage aura lieu en visioconférence.***

- L'application de la circulaire ministérielle de juin 2019 : contrats, rémunération...
- Les conditions de travail au quotidien : missions, mise en place des PIAL...
- Quelles perspectives pour le métier d'AESH ? Formation, évolution... Le rôle de l'action syndicale

**Stage de formation syndicale: un droit à utiliser!**

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence **sans perte de traitement ni rattrapage d'heures**. Organisés par la FSU 11 sous l'égide de l'Institut de formation de la FSU (organisme de formation agréé), **ces stages sont ouverts à tous les fonctionnaires, syndiqués ou non, titulaires ou contractuels, dans la limite de 12 jours par an et par personne.**

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Remplir une demande de congé de formation syndicale au moins un mois avant la date du stage, soit

**AVANT LE 04/02/2021**

Nous signaler votre inscription par mail à [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr).